

16



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Michael Malley

le vendredi 31 mars 2006

Troisième session de la 55^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le vendredi 31 mars 2006

10 h

Prière.

Le premier ministre accueille à la Chambre Russ Howard, Milaine Thériault et Derek Doucette, participants néo-brunswickois aux Jeux olympiques d'hiver, à Turin, en Italie.

M. Sherwood (Grand Bay-Westfield) accueille à la Chambre Harold Fanjoy, député de Kings-Centre de 1974 à 1987, ministre de l'Approvisionnement et des Services de 1976 à 1982 et président du Conseil du Trésor de 1982 à 1985.

M. S. Graham (Kent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens du comté de Kent, qui exhortent le gouvernement à améliorer le chemin allant de Kent Lake Corner au chemin de Kent Lake Lodge. (Pétition 15.)

M. Foran donne avis de motion 50 portant que, le jeudi 6 avril 2006, appuyé par M. Brewer, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre :

le nom et le domaine de spécialisation des médecins qui, depuis juin 1999, ont été recrutés par la région 7 (Régie régionale de la santé de Miramichi);

le nom des médecins qui, depuis juin 1999, ont quitté la région 7 (Régie régionale de la santé de Miramichi);

le nom des médecins qui, depuis juin 1999, ont réduit ou modifié les services qu'ils offrent dans la région 7 (Régie régionale de la santé de Miramichi), y compris les personnes qui ont cessé de pratiquer la médecine générale au sein de la collectivité pour travailler au service d'urgence de l'Hôpital régional de Miramichi.

L'hon. M. Harrison, leader parlementaire du gouvernement, annonce que la Chambre, après la deuxième lecture, se formera en Comité plénier pour étudier le projet de loi 14 puis reprendra le débat ajourné sur la motion portant que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 32, *Loi sur les frais équitables*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Betts, vice-président, assume sa suppléance.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 32 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 32, *Loi sur les frais équitables*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. C. LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. C. LeBlanc, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport du projet de loi suivant sans amendement :

14, *Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Le débat reprend sur la motion 28, dont voici le texte :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 13 h 30.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Betts, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, M. C. LeBlanc prend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil et interrompt les délibérations, l'heure de la levée de séance étant venue.

La séance est levée à 16 h 30.